



Parce qu'il veille sur vous, vérifiez que votre avertisseur de fumée :

- ✓ fonctionne bien;
- ✓ qu'il a moins de 10 ans;
- ✓ qu'il est installé au bon endroit.



Changement d'heure : on vérifie l'avertisseur!

ENSEMBLE  on fait avancer le Québec

Québec 

**Installation et entretien de l'avertisseur de fumée -
Ministère de la Sécurité publique**

Découvrez toutes les facettes de votre sécurité, qu'elle soit sous votre responsabilité ou sous la responsabilité gouvernementale. Notre site contient...

SECURITEPUBLIQUE.GOUV.QC.CA

Suivez les capsules mensuelles de prévention des incendies sur [Facebook](#), sur [Instagram](#) ou sur le [site Web](#) du ministère de la Sécurité publique

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des incendies, le ministère de la Sécurité publique vous propose à la veille du changement d'heure qui aura lieu dans la nuit du 4 au 5 novembre prochain, une capsule de prévention incendie ayant pour titre : « Changement d'heure : on vérifie l'avertisseur! ».

Parce que l'efficacité de l'avertisseur de fumée ne se limite pas exclusivement au fait qu'il soit alimenté par une pile fonctionnelle, il est important de rappeler aux citoyens les consignes d'une bonne installation et d'un bon entretien de l'appareil.

Cette capsule est disponible sur la [page Facebook](#) et [Instagram](#) du ministère ainsi que sur le [site Web du MSP](#) où il est possible de consulter l'ensemble des messages de prévention.

Le ministère vous invite d'ailleurs à ajouter l'image de la capsule de prévention que vous trouverez en pièce jointe à votre signature électronique.

Partagez l'information et faites-en profiter votre entourage!

Prévention incendie

Direction de la Sécurité incendie

Ministère de la Sécurité publique

2525, boul. Laurier, Tour Saint-Laurent, 6e étage

Québec (Québec) G1V 2L2

Téléphone: 418 646-6777 poste 40017 - Sans frais : 1 866 702-9214 poste 2 - Télécopieur : 418 644-4448